

M. REMY GAUDEMARD

Administrateur de Biens

1 rue Mazagran

13001 MARSEILLE

Tél : 04.96.122.115

Fax : 04.96.12.63.25.

Marseille le 18 Mars 2004

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL SYNDICAL

PARC DU CABOT

DU 10 MARS 2004-18 HEURES

DANS LES BUREAUX DU SYNDIC

PRESENTS :

Monsieur GUIRLINGER, Monsieur OUAKI, Monsieur KEDEMOS, Monsieur BOREL,
Monsieur GUILLOTIN. Monsieur BRU

Monsieur GAUDEMARD, Syndic de la copropriété.

◀ QUESTIONS EVOQUEES

1) Une commission mixte vérifiera les comptes de l'exercice 2003.

2) Affaire SCI SOPHEL c/ Syndicat des copropriétaires :

le Syndic informe le Conseil Syndical que l'affaire sera jugée le 13 septembre 2004

3) Dossier « perte d'eau » :

Le Syndic informe le Conseil Syndical de l'extension de la mission de l'expert judiciaire. Le Conseil Syndical demande qu'une date d'audience lui soit communiquée.

4) Levée des réserves des façades et des gargouilles

Une fois les travaux effectués par l'entreprise MCS (Monsieur SAPINHO), un rendez-vous sera pris pour le : Lundi 29 Mars 2004 – 9 heures (en présence de Monsieur GUIRLINGER et Monsieur OUAKI).

5) Débit Monsieur BENAICH et SCI SOPHEL :

Le Syndic informe le Conseil Syndical des débits conséquents des copropriétaires.

6) Résultat de l'audit dans les parties communes et privatives :

Le Syndic se rapprochera de l'architecte mandaté dans ce dossier afin d'obtenir l'état des lieux des parties privatives et communes de la résidence.

Ces documents seront examinés lors d'un prochain Conseil Syndical.

7) Pompe de relevage :

Proposition de maintenance par la société SIEMP du 12.02.04, d'un montant de 552,82 € TTC
– Actuellement l'entretien de cette installation (entretien nettoyage) est assuré par Monsieur GUIRLINGER

8) OTIS :

Cette société a visité la copropriété fin 2003 au sujet de la conformité et du revêtement de sol.
Le rapport de visite n'a pas été reçu par le Syndic qui demandera communication de ce document.

9) Maintenance de la sécurité incendie :

Le devis de la société ARI est choisi : alarme incendie + trappes de désenfumage + colonnes sèches ; le devis de la société DESAUTEL étant incomplet.

10) Déménagement GRANIER :

Le Syndic informe le Conseil Syndical de la tentative de négociation du Commissariat du 9^e arrondissement, suite à la main courante déposée.

Les déménagements GRANIER ayant changé de gérant, le dossier a été transmis à la compagnie d'assurance pour prise en charge.

11) Location de deux emplacements de garage :

depuis le 1^{er} janvier 2004 à 55,00 €

12) Pose de borne métallique :

le Syndic communique le devis de la société DELL' du 9.01.04 d'un montant unitaire de 539,00 € H.T, soit 644,64 € TTC (tête en fonte)

13) Consultation Assurances Multirisques copropriété :

Le Syndic se rapprochera des compagnies contactées afin de renégocier, d'ici le 12 Avril 2004, le coût de la prime et les garanties proposées.

Plus rien n'étant à débattre, la séance est levée à 22 heures.